



ASAP

Association

34 Avenue Kennedy
62000 Arras

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée Générale des Membres de l'Association ASAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASAP relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance. Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressées aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Lens, le 6 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

REVILENS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. MONTENS', written over the printed name 'REVILENS'.

Représenté par

François MONTENS

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	17 837.24	17 837.24		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 688.00	4 896.42	791.58	1 360.38
Installations techn., matériel et outil. ind.	10 880.40	8 863.03	2 017.37	3 241.01
Autres	125 698.33	89 410.68	36 287.65	52 910.44
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500.00		500.00	500.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	8 000.00		8 000.00	8 000.00
TOTAL (I)	168 603.97	121 007.37	47 596.60	66 011.83
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	156 117.12		156 117.12	162 355.91
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	68 295.19		68 295.19	150 691.23
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	195 544.05		195 544.05	184 805.72
Charges constatées d'avance	4 002.28		4 002.28	4 921.66
TOTAL (II)	423 958.64		423 958.64	502 774.52
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	592 562.61	121 007.37	471 555.24	568 786.35

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01
Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

BILAN PASSIF

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	12 750.85	12 750.85
Fonds propres complémentaires	21 107.83	21 107.83
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-125 934.11	-71 332.46
Excédent ou déficit de l'exercice	-18 337.59	-54 601.65
<i>Situation nette (sous total)</i>	-110 413.02	-92 075.43
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	24 045.15	24 045.15
TOTAL (I)	-86 367.87	-68 030.28
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147 086.34	208 735.61
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 031.86	9 122.48
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	376 789.18	391 185.70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 015.73	27 772.84
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	557 923.11	636 816.63
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	471 555.24	568 786.35

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01
Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	64.00	64.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 706 602.15	1 770 755.13
<i>Dont parrainages</i>	182 804.65	87 683.44
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	522 271.59	399 152.77
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	81 487.41	102 350.96
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 826.55	152.81
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 312 251.70	2 272 475.67
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	496 745.14	496 420.77
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	123 779.93	118 576.44
Salaires et traitements	1 378 618.72	1 408 965.17
Charges sociales	327 712.84	345 368.24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 415.23	13 934.22
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	79.32	31.27
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 345 351.18	2 383 296.11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-33 099.48	-110 820.44
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	813.30	809.77
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 000.00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	16 813.30	809.77
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	1 320.25	2 282.83
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 320.25	2 282.83
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	15 493.05	-1 473.06

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-17 606.43	-112 293.50
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 476.80	58 518.05
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 476.80	58 518.05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 207.96	826.20
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 207.96	826.20
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-731.16	57 691.85
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 330 541.80	2 331 803.49
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 348 879.39	2 386 405.14
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-18 337.59	-54 601.65

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'Association ASAP a pour finalité de promouvoir une politique de maintien, de soutien et d'accompagnement à domicile ou à partir du domicile.

L'Association contribue au développement des services qui facilitent la vie à domicile de toute personne.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 471 555.24 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -18 337.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/03/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La pénurie de personnel à laquelle doit faire face notre secteur d'activité empêche l'ASAP de développer son activité et l'oblige de plus en plus à avoir recours aux heures supplémentaires afin d'assurer la continuité de service auprès des personnes accompagnées.

La mise en œuvre des avenants 51 et 52 qui revalorisent les rémunérations des salariés avec effet rétroactif à août 2022; engendre un sucôt au titre de l'année 2022 pour l'année 2023 d'environ 32 700 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

lumane
REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01
Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 10 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	de 6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
- Brevet	7 ans
- Agencements et aménag terrains	de 6 à 20 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 5 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Aucune contribution n'est comptabilisée sur cet exercice.

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6910Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation

VALEUR NETTE

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01
Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	17 837	
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	5 688	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 880	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	89 123	
		Emballages récupérables & divers	36 576	
		Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes			
	TOTAL		142 267	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		500	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		8 000	
	TOTAL		8 500	
TOTAL GENERAL			168 604	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPORA	Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		17 837	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			5 688
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			10 880	
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			89 123
		Mat. bureau, inform., mobilier			36 576
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
	TOTAL			142 267	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				500
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				8 000
	TOTAL			8 500	
TOTAL GENERAL				168 604	

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	17 837			17 837
TOTAL	17 837			17 837
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	4 328	569		4 896
Inst. techniques matériel et outil. industriels	7 639	1 224		8 863
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	14 830			14 830
Mat. bureau et informatiq., mob.	30 746	12 965		43 711
Emballages récupérables divers	27 211	3 658		30 869
TOTAL	84 755	18 415		103 170
TOTAL GENERAL	102 592	18 415		121 007

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobs incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
CONSTR.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
A. immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emille ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	8 000		8 000
		Clients douteux ou litigieux	286	286	
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	155 832	155 832	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	295	295	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéficiaires			
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	68 000	68 000		
	Charges constatées d'avance	4 002	4 002		
TOTAUX			236 415	228 415	8 000
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3)	Créances reçues par legs ou donations				

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		4 002
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	4 002

PRODUITS À RECEVOIR

PAR	Montant
Subventions à recevoir	25 835
Produit sur exercice antérieur	16 000
Formation	16 634
Cotisations	64
Total	58 533

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	58 533	
Disponibilités		
	TOTAL	58 533

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	12 750.85				12 750.85
Fonds propres complémentaires	21 107.83				21 107.83
Report à nouveau	-71 332.46	-54 601.65			-125 934.11
Excédent ou déficit de l'exercice	-54 601.65		-18 337.59	-54 601.65	-18 337.59
Provisions réglementées	24 045.15				24 045.15
TOTAUX	-68 030.28	-54 601.65	-18 337.59	-54 601.65	-86 367.87

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Financier	Objet	Notifié N	Perçu N	A recevoir	Perçu d'avance
CD	AVENANT 43	409 444,28	409 444,28		
CD	DOTATION SUPPLEMENTAIRE	97 126,26	77 741,00	19 435,26	
FONDATION	JM BRUNEAU	5 000,00	-	5 000,00	
CD	BAD	9 716,18	9 716,18		
TOTAL		521 286,72	496 901,46	24 435,26	

lumane
AUDIT

124 rue Emile ZOLA - Bât 3
REVILENS

62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	147 086	62 730	84 356	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 032	18 032		
Personnel & comptes rattachés	241 621	241 621		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	103 384	103 384		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	31 784	31 784		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	16 016	16 016		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	557 923	473 567	84 356	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	41 264			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01
Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	186 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 423
TOTAL DES CHARGES À PAYER	190 832

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01
Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de L'OUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z

ANNEXE

ASSOCIATION ASAP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATION DES 3 PLUS HAUTS SALAIRES

L'information relative à la rémunération des "3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés"(article article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006), n'est pas communiquée car elle reviendrait à divulguer une information individuelle à caractère confidentiel.

lumane
AUDIT

REVILENS
124 rue Emile ZOLA - Bât 3
62300 LENS
Tél. : 03 21 70 67 01

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de DOUAI
Siret : 350 126 751 00022 - APE 6920Z